Contacts centraux

Siemens Suisse SA Smart Infrastructure Freilagerstrasse 40 8047 Zurich

Suisse

Tél. +41 585 578 700

Sécurité des bâtiments

Siemens Suisse SA Smart Infrastructure Regional Solutions and Services

Industriestrasse 22

8604 Volketswil Suisse

Tél. +41 585 578 700

Automatisation des bâtiments

Siemens Suisse SA Smart Infrastructure Regional Solutions and Services Sennweidstrasse 47 6312 Steinhausen Suisse

Tél. +41 585 579 200

CVC/KNX intégrateurs de systèmes, concepteurs, revendeurs et OEM

Siemens Suisse SA Smart Infrastructure Building Products Sennweidstrasse 47 6312 Steinhausen Suisse

Tél. +41 585 579 220

Succursale de Bâle

Duggingerstrasse 23 4153 Reinach Suisse Vente Tél. +41 585 567 111

Service Center

Tél. +41 842 842 013

Succursale de Berne

Obere Zollgasse 73 3072 Ostermundigen

Suisse Vente

Tél. +41 585 576 111 Service Center

Tél. +41 842 842 013

Succursale de Lucerne

Platz 3 6039 Root D4 Suisse Vente

Tél. +41 585 576 565 Service Center

Tél. +41 842 842 013

Succursale du Tessin

In Tirada 34 6528 Camorino Suisse

Vente

Tél. +41 585 567 780 Service Center

Service Center Tél. +41 842 842 000 Succursale de Lausanne

Avenue des Baumettes 5

1020 Renens Suisse Vente

Tél. +41 585 575 677 Service Center

Tél. +41 842 842 033

Succursale de Genève

Chemin du Pont-du-Centenaire 109 1228 Plan-les-Ouates

Suisse Vente

Tél. +41 585 575 100 Service Center

Tél. +41 842 842 033

Succursale de Zurich

Industriestrasse 22 8604 Volketswil Suisse Vente Sécurité des bâtiments Tél. +41 585 578 900 Automatisation des bâtiments

Tél. +41 585 578 278 Service Center Tél. +41 842 842 023

Succursale de St.Gall

Industriestrasse 149 9201 Gossau Suisse Vente Tél. +41 585 578 578 Service Center Tél. +41 842 842 023

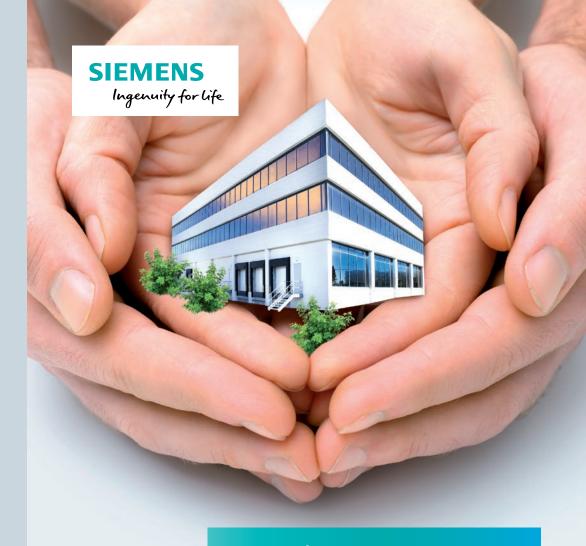
Succursale d'extinction

Dornierstrasse 18 9423 Altenrhein Suisse

Vente

Tél. +41 585 575 575 Service Center

Tél. +41 842 842 023



Nous gérons pour vous les prescriptions de protection incendie

Protection optimale des personnes et des biens dans votre bâtiment



La sécurité incendie sauve des vies humaines, protège vos biens et votre existence en tant qu'entreprise. C'est pourquoi investir dans la protection ne doit pas rester une mesure ponctuelle, mais aller toujours de pair avec l'évolution de votre bâtiment.

En tant qu'exploitant ou propriétaire du système, vous êtes responsable de l'entretien et de la disponibilité opérationnelle ininterrompue de votre système d'alarme incendie.

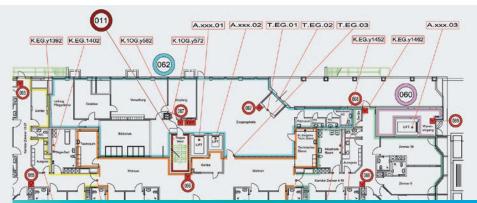
Après une période d'exploitation de 15 ans, une évaluation par une entreprise spécialisée est requise sur la base des directives de protection incendie (20-15 «Installations de détection d'incendie»). Cela permet de détecter les points faibles et d'y remédier – nous yous soutenons dans cette démarche.

Nous effectuons pour vous le contrôle opérationnel complet de manière indépendante et documentons tous les résultats. Nous nous occupons des démarches administratives avec l'autorité de protection incendie en charge du contrôle.

L'évaluation obligatoire de votre installation de détection incendie à l'issue de 15 ans de service permet de s'assurer que ...

- ... sa conception est conforme aux directives en vigueur aujourd'hui.
- ... sa disponibilité technique est constamment assurée.
- ... la protection est adaptée aux changements d'affection et aux évolutions structurelles.





Test intégral des commandes en cas d'incendie

Le test intégral garantit le contrôle du bon fonctionnement de tous les systèmes et installations. Nous effectuons le test sur la base de votre concept de protection incendie, du plan de zones et de la matrice des asservissements incendie. L'exécution obligatoire à intervalles réguliers vous garantit entre autres, en cas d'incendie, que ...

- ... vos dispositifs coupe-feu sont bien fermés et vos ascenseurs sont amenés dans la position prévue.
- ... le déclenchement de l'alarme est également garanti dans les pièces intérieures.
- ... vos installations d'évacuation de la fumée et de la chaleur sont bien pilotées.
- ... vos installations domotiques sont bien mises hors service.

Test intégral à intervalles réguliers

Avec la mise en œuvre à intervalles réguliers (VKF 108-15), vous avez la certitude que ...

- ... vos équipements de protection incendie ont fait l'objet d'un contrôle complet.
- ... les points faibles ont été identifiés et corrigés.
- ... vous respectez les directives en vigueur.

Nos prestations – vos avantages

- ✓ Sur la base de votre concept de protection incendie et d'une inspection sur site, nous créons le scénario incluant le plan de zone et la matrice des asservissements incendie de tous les éléments contrôlés.
- ✓ En collaboration avec vous et des entreprises tierces, nous effectuons le test des commandes en cas d'incendie de manière efficace et qualitative, en fonction de vos besoins.
- ✓ Le script du test ainsi que les résultats sont présentés de façon transparente et conforme aux directives.